Christologie

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Internationale kirchliche Zeitschrift : neue Folge der Revue internationale de théologie**

Band (Jahr): **79 (1989)**

Heft [4]: **Koinonia auf altkirchlicher Basis**

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

II. Christologie

II/1 L'incarnation du Verbe de Dieu

1. Nous croyons en Jésus-Christ, Fils et Verbe unique de Dieu, «qui pour nous hommes et pour notre salut est descendu des cieux et a pris chair par le Saint-Esprit de la Vierge Marie et s'est fait homme.» (Symbole de foi de Nicée-Constantinople). Par l'incarnation, le Dieu éternel et intemporel entra comme homme dans le temps et l'histoire «pour réunir le genre humain en lui, sa tête» (Cyrille d'Alexandrie, Nest. 1, 1 – PG 76, 17).

Jésus-Christ a deux natures: Il est parfaitement Dieu, ayant tout ce qu'a le Père, à part le fait de ne pas être engendré; en même temps, il est pleinement homme «avec une âme raisonnable et un corps», il nous est semblable en tout sauf le péché. Jésus-Christ en tant qu'homme se distingua des autres hommes par sa naissance surnaturelle et l'absence de péché en lui, dans la mesure où son incarnation fut opérée par le Saint-Esprit de la Vierge Marie et où il était libre du péché originel et de tout péché personnel.

2. Au sujet des deux natures en Christ, la divine et l'humaine, nous confessons ce qu'enseigne l'Eglise sur la base de l'Ecriture sainte et de la sainte tradition: les deux natures, la divine et l'humaine, sont hypostatiquement unies en Christ, plus précisément dans l'hypostase ou la personne du Verbe de Dieu, «sans division, sans séparation, sans confusion, sans mutation» (4e Concile œcuménique – Mansi 7, 116).

Jésus-Christ est à la fois Dieu et homme, l'unique personne divine en deux natures, la divine et l'humaine, avec deux volontés et deux modes d'agir *(energeiai)*. Comme la personne de Jésus-Christ porte les deux natures et qu'elle veut et agit en conformité avec cette double nature, nous pouvons nommer les modes d'agir du Seigneur à la fois divins et humains. «Il n'a pas seulement fait d'une manière humaine ce que l'homme fait, parce qu'il n'est pas seulement homme, mais aussi Dieu... il n'a pas seulement fait d'une manière divine ce que Dieu fait, parce qu'il n'est pas seulement Dieu, mais aussi homme» (Jean Damascène, f. o. 59 – PG 94, 1060). Par l'interpénétration ou la mutuelle inhabitation des deux natures, la dualité des natures, volontés et modes d'agir est garantie aussi bien que l'unité de la personne.

3. De l'union hypostatique, il découle pour le dogme de la Sainte Trinité:

a) Quoiqu'en Jésus-Christ, la totalité de la nature divine se soit unie

à la nature humaine, ce n'est pas toute la Sainte Trinité qui s'est faite homme, mais seulement la seconde personne.

b) L'incarnation n'a pour conséquence aucune transformation ou modification de Dieu qui est immuable et inaltérable.

4. Les conséquences de l'union hypostatique sont les suivantes:

a) L'échange ou la communication réciproque des idiômes. Les deux natures, la divine et l'humaine, se communiquent dans l'union hypostatique et sur la base de l'unité de la personne leurs idiômes, en s'interpénétrant et habitant l'une dans l'autre.

b) Le déification *(theōsis)* de la nature humaine du Christ. Elle reste évidemment «dans les limites qui lui sont propres et dans sa manière» (6e Concile œcuménique – Mansi 11, 637).

c) L'impeccabilité du Christ.

d) L'adoration du Christ aussi dans sa nature humaine. Cette adoration s'adresse à la personne à la fois divine et humaine du Seigneur.

e) La Vierge Marie est vraiment Mère de Dieu *(theotokos).*

5. L'incarnation du Verbe éternel de Dieu, opérée par amour des hommes, est un mystère inaccessible et insaisissable, qu'on ne peut s'approprier que dans la foi.

Le texte ci-dessus sur «L'incarnation du Verbe de Dieu» reproduit, selon la Commission théologique mixte orthodoxe-vieille-catholique, l'enseignement des Eglises orthodoxe et vieille-catholique.

Chambésy/Genève, le 28 août 1975

Signatures

II/2 L'union hypostatique

L'Eglise enseigne sur l'union hypostatique des deux natures:

1. La nature divine s'est unie à la nature humaine hypostatiquement, c'est-à-dire dans l'hypostase ou la personne de Dieu le Verbe. Dans son incarnation, il n'a pas assumé la nature humaine en général, mais une nature individuelle. Celle-ci n'existait pas auparavant, elle était «sans hypostase propre et n'avait aucune individualité précédente.... mais le Verbe de Dieu lui-même devint hypostase pour la chair» (Jean Damascène, f.o.56; 46 – PG 94, 1024.985). Par conséquent, le Seigneur n'a pas assumé une hypostase humaine, mais une nature humaine, plus précisément, la nature humaine complète, dans toute sa plénitude. La nature humaine individuelle assumée était véritable et parfaite, «avec une âme raisonnable et un corps» (4e Concile

œcuménique – Mansi 7, 116). Elle ne préexistait pas déjà pour elle-même dans un individu, en dehors de l'unique personne de Jésus-Christ; elle n'avait pas non plus été formée auparavant, mais son existence commença à l'instant de l'incarnation divine «par le Saint-Esprit de la Vierge Marie», dans l'unité de la personne ou hypostase du Verbe de Dieu. Partant, elle n'a jamais eu une autre hypostase que celle unique du Fils de Dieu.

2. C'est pourquoi Jésus-Christ est personne une «en deux natures», la divine et l'humaine, mais non pas «de deux natures». Le 4e Concile œcuménique apprend «à confesser ... un seul et le même Christ ... Fils, Seigneur, Fils unique, reconnu comme étant en deux natures sans confusion, sans mutation, sans division, sans séparation, la différence des natures n'étant nullement supprimée à cause de l'union, la propriété de chacun des natures étant bien plutôt sauvegardée et concourant à la formation d'une seule personne et d'une seule hypostase» (Mansi 7, 116). L'union hypostatique des deux natures en Christ, qui s'est opérée «à l'instant de la conception, sans confusion ni séparation», reste de toute éternité inséparable et indissoluble. La nature humaine reste éternellement et inséparablement unie à la nature divine. C'est pourquoi «le Dieu-Homme Jésus-Christ est le même, hier et aujourd'hui, il le sera pour l'éternité» (He 13, 8).

3. Dans la mesure où il y a deux natures en Jésus-Christ, la divine et l'humaine, il y a en lui aussi deux volontés, appartenant aux natures et agissant librement, la divine et l'humaine; deux modes d'agir *(energeiai)* appartenant aux natures, le divin et l'humain, ainsi que deux libres arbitres *(autexousia)* appartenant aux natures, la divine et l'humaine. Sa sagesse et sa science sont également aussi bien divines qu'humaines.

Comme le Seigneur est consubstantiel à Dieu le Père, il a voulu et agi librement en tant que Dieu; mais comme il est aussi consubstantiel à nous, les hommes, il a également voulu et agi librement en tant qu'homme. «La volonté et l'action, il ne les possède évidemment pas séparées, mais unies, puisqu'il veut et agit dans chacune des natures en communion avec l'autre.» Ainsi nous ne comprenons pas les deux volontés comme opposées ou en lutte l'une avec l'autre, mais chacune veut la même chose en harmonie, conformément à son mode propre. La faible volonté humaine toutefois a obéi et s'est soumise à la forte volonté divine, étant donné que les deux volontés et modes d'agir agissaient «en union» et «pour le salut du genre humain» (6e Concile œcuménique – Mansi 11, 640). Pour le dire d'une manière générale:

«Comme l'hypostase du Christ est unique et que le Christ est unique, il est un qui veut conformément aux deux natures: en tant que Dieu, il veut selon son bon plaisir, en tant qu'homme, il veut dans l'obéissance» (Jean Damascène, volunt. 27 – PG 95, 160).

L'Eglise enseigne donc ce que les Pères du 6e Concile œcuménique ont défini: «Nous maintenons de toutes manières les termes de ‹sans confusion› et ‹sans séparation› et nous proclamons en résumé: en croyant que l'une des personnes de la Sainte Trinité, après l'incarnation notre Seigneur Jésus-Christ, est notre vrai Dieu, nous affirmons que ses deux natures se manifestent dans son hypostase unique ... on reconnaît la différence des natures dans l'hypostase unique en ce que chaque nature veut et agit, ce qui lui est propre, en communion avec l'autre. Conformément à cela, nous glorifions aussi les deux volontés et modes d'agir appartenant aux deux natures, qui agissent ensemble pour le salut du genre humain.» Même après l'union, «sa volonté humaine déifiée n'a pas été supprimée, mais elle continue à exister» (Mansi 11, 638.640).

Le texte ci-dessus sur «L'union hypostatique» reproduit, selon la Commission théologique mixte orthodoxe-vieille-catholique, l'enseignement des Eglises orthodoxe et vieilles-catholique.

Chambésy/Genève, le 28 août 1975

Signatures

II/3 La Mère de Dieu

L'Eglise confesse qu'en Jésus-Christ, la nature divine et la nature humaine sont unies hypostatiquement. Conformément à cela, elle confesse aussi que la Sainte Vierge Marie n'a pas enfanté simplement un homme, mais Jésus-Christ, le Dieu-Homme, et qu'elle est véritablement Mère de Dieu – selon la définition du 3e Concile œcuménique, confirmée par le 5e. D'après St Jean Damascène, l'appellation de «Mère de Dieu» *(theotokos)* «contient tout le mystère du plan de salut» (f. o. 56 – PG 94, 1029).

1. En la Vierge Marie, le Fils de Dieu, en vertu de la toute-puissance divine, a pris un corps et une âme, car la puissance du Très-Haut couvrit la Vierge de son ombre, et le Saint-Esprit descendit sur elle (Lc 1, 35). Ainsi, le Verbe s'est fait chair (Jn 1, 14). Par la véritable et réelle maternité de la Vierge Marie, le Sauveur s'est uni au genre humain.

Il existe une relation interne entre la vérité du Christ unique et la vérité de Marie en tant que Mère de Dieu; «... il y a eu en effet union

des deux natures: c'est pourquoi nous confessons un seul Christ, un seul Fils, un seul Seigneur. En raison de cette notion de l'union sans mélange, nous confessons que la Sainte Vierge est Mère de Dieu, parce que Dieu le Verbe a été incarné, qu'il est devenu homme, et que dès le moment de la conception il s'est uni à lui-même le temple qu'il a tiré d'elle» (3e Concile œcuménique, Formula unionis – Mansi 5, 292); «... nous enseignons tous unanimement que nous confessons un seul et même Fils, notre Seigneur Jésus-Christ, ... avant les siècles engendré du Père selon la divinité, aux derniers jours le même, à cause de nous et pour notre salut, engendré de la Vierge Marie Mère de Dieu selon l'humanité» (4e Concile œcuménique, Definitio fidei – Mansi 7, 116).

2. Comme l'Eglise reconnaît que Marie est la Mère de Dieu dont St Ignace d'Antioche appelle l'enfantement «un mystère retentissant» (Eph. 19, 1 – PG 5, 660), elle célèbre aussi sa perpétuelle virginité. La Mère de Dieu est toujours Vierge, car elle a enfanté le Christ en restant intacte, d'une manière indicible et inexplicable. Dans leur discours à l'empereur Marcien, les Pères du 4e Concile œcuménique disent: «... les Pères ont développé pour tous la compréhension de la foi et ont proclamé exactement les bienfaits de l'incarnation: comme, par la volonté céleste, le mystère du plan de salut, issu du sein maternel, fut préparé, comme la Vierge est nommée Mère de Dieu *(theotokos)* pour l'amour de celui qui, après qu'elle eut été enceinte, lui donna la virginité et maintint son corps scellé d'une manière merveilleuse; comme en toute vérité, elle est nommée Mère à cause de la chair du Seigneur de l'univers, qui est née d'elle et qu'elle lui prêta...» (Mansi 7, 461). Quant au 7e Concile œcuménique, il affirme dans ses décisions: «Nous confessons les deux natures de celui qui, pour l'amour de nous, s'est incarné de l'immaculée Mère de Dieu toujours vierge» (Definitio – Mansi 13, 377). «Il est né du Saint-Esprit, dit St Augustin, et de la Vierge Marie. Et même la naissance humaine est à la fois humble et sublime. Pourquoi humble? Parce qu'homme, il est né d'humains. Pourquoi sublime? Parce qu'il est né de la Vierge. Une vierge a concu, une vierge a enfanté, restant vierge même après l'enfantement» (Augustin, symb. 1, 3/6 – PL 40, 630). (Cf. aussi Sophronius de Jérusalem, ep. syn. – PG 87, 3164.3176; Jean Damascène, f.o. 87 – PG 94, 1161; Maxime le Confesseur, ambig. 31 – PG 91, 1276 et d'autres.)

3. C'est pourquoi l'Eglise honore d'une manière particulière la Vierge Mère de Dieu, «non point comme Dieu, mais comme la Mère

de Dieu selon la chair» (Jean Damascène, imag. 2, 5 – PG 94, 1357). Ainsi, si l'Eglise, à cause de la rédemption opérée en Christ et de ses bienfaits, glorifie Dieu et lui adresse l'adoration véritable due seulement à la nature divine, elle honore en même temps la Mère de Dieu comme vase d'élection dans l'œuvre du salut, comme celle qui dans la foi, l'humilité et l'obéissance a accepté la parole de Dieu, comme la porte par laquelle Dieu est entré dans le monde. Elle l'appelle comblée de grâce, la première parmi les saints et la pure servante du Seigneur[1]; elle lui attribue ainsi une relative impeccabilité par grâce, notamment depuis la descente du Saint-Esprit sur elle, car seul notre Sauveur Jésus-Christ est par nature et d'une manière absolue libre de péché.

L'Eglise ne connaît pas les nouveaux dogmes de l'Immaculée Conception et de l'Assomption corporelle de la Mère de Dieu. Mais elle célèbre l'entrée de la Vierge dans la vie éternelle et marque solennellement le jour de sa dormition.

4. L'Eglise honore la Mère de Dieu aussi parce qu'elle intercède pour les hommes auprès de Dieu d'une manière particulière, du fait qu'elle a une place éminente dans l'œuvre du salut. Mais l'Eglise distingue entre l'intercession de la Mère de Dieu et le rôle tout à fait unique de médiateur de Jesus-Christ. «Car il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, un homme: Christ Jésus» (1 Tm 2, 5). «Montre ton amour pour les hommes, ô Miséricordieux! Accueille celle qui t'a enfanté, la Mère de Dieu, qui intercède pour nous. Sauve un peuple désespéré, ô notre Sauveur» (Vêpres [byzantines] du samedi, 8e ton). «... ô Dieu, donne-nous à tous part à la vie de ton Fils en union avec la Vierge Marie, la Sainte Mère de notre Seigneur et Dieu, et avec tous les saints. Daigne considérer leur vie et leur mort et exauce leurs intercessions pour ton Eglise sur terre» (Liturgie de la messe de l'Eglise catholique-chrétienne de la Suisse).

Dans les hymnes de l'Eglise, il est vrai, la Mère de Dieu est aussi appelée «intermédiaire» *(mesitria);* mais ce nom n'a nullement et jamais le sens de médiatrice (*commediatrix*) ou de corrédemptrice (*corredemptrix*), il désigne seulement le rôle d'intercession de Marie.

Le texte ci-dessus sur «La Mère de Dieu» reproduit, selon la Commission théologique mixte orthodoxe-vieille-catholique, l'enseignement des Eglises orthodoxe et vieille-catholique.

Chambésy/Genève, le 27 août 1977

Signatures

[1] Voir note dans le texte allemand p. 57.